



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E62423

VALABLE JUSQU'AU 29/05/2026

ÉDITÉ LE 23/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 15/06/2001
80 000

Raison sociale : ARNOLD FILS MENUISERIE CHARPENTE SCIERIE

22 RUE DE LA CROIX
68820 KRUTH

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 82 B 190

Téléphone : 03 89 82 24 71

Fax :

Portable : 0670040584

Site Internet : www.arnoldfils.fr

E-mail : contact@arnoldfils.fr

Responsabilité légale :

ARNOLD FRANCK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Siret : 325 299 683 00020

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 2002 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD AM 109919971

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD AM 109919971

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	03/04/2023
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	01/07/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	03/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.